



Législation irlandaise sur les lieux de travail sans fumée : bilan positif

Rubrique : actualités - Date : lundi 4 avril 2005

En Irlande, un environnement sans fumée est devenu inhérent au quotidien, aussi bien dans celui du travail que des loisirs

(AT) En Irlande, un environnement sans fumée est devenu inhérent au quotidien, aussi bien dans celui du travail que des loisirs. C'est ce que déclare l'Office irlandais sur le contrôle du tabagisme. Depuis le 29 mars 2004, toutes les places de travail à l'intérieur de bâtiments sont sans fumée, à de rares exceptions près.

L'additif à la loi sur le tabac est tenu :

* Neuf sur dix établissements contrôlés sont sans fumée.

* 93% des restaurants contrôlés respectent la loi. La loi étant dès lors bien suivie, la qualité de l'air dans les bars irlandais s'est considérablement améliorée.

La population est favorable aux lieux de travail sans fumée La dernière enquête représentative de mars 2005 effectuée sur mandat de l'Office irlandais sur le contrôle du tabagisme a recueilli un nombre important de suffrages.

* 98% des personnes interrogées sont convaincues que les places de travail sans fumée sont meilleures pour la santé (94% des fumeurs).

* 96% de la population estiment que la loi est un succès (89% des fumeurs).

* 93% pensent que la loi était une bonne idée (80% des fumeurs).

Selon l'Office irlandais de la statistique, les ventes dans les bars ont reculé pour diverses raisons depuis 2001, de 4,2% en 2003 et de 4,4% en 2004. L'office évoque par la même occasion une augmentation du nombre de touristes, de 3,2% en 2004, en comparaison avec 2003.

Source : Office of Tobacco Control, Smoke-Free Workplaces in Ireland. A One-Year Review, mars 2005 www.otc.ie